



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

France 3 : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 64171

Texte de la question

M Dominique Dupilet attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la communication sur la situation du personnel de l'agence France 3 Nord - Pas-de-Calais - Picardie. En effet, la durée des éditions locales et régionales a diminué depuis le 28 septembre 1992, pour laisser la place à des écrans publicitaires. Compte tenu de l'actualité variée et abondante de cette région et de la fidélité des téléspectateurs régionaux à ce mode d'information, il lui demande si son ministère envisage de prendre des mesures pour permettre à l'agence France 3 Nord - Pas-de-Calais - Picardie et à ses journalistes, d'offrir une information plus riche à la population régionale.

Texte de la réponse

Reponse. - En ce qui concerne les derniers aménagements de la tranche horaire consacrée en début de soirée aux actualités régionales sur le réseau France 3, il convient de préciser que la modification du « 19-20 » de France 3, depuis le 28 septembre dernier, a pour objet de permettre la diffusion d'un nouveau rendez-vous régional d'information à 19 h 55, qui s'ajoute aux deux journaux régionaux de 12 h 30 et de 19 h 10. En effet, l'objectif de France 3 est de permettre aux téléspectateurs qui rentrent plus tard chez eux et qui ne regardent qu'un journal national de disposer, grâce à ce « mini-journal régional », d'une information complète. Dans le Nord Pas-de-Calais, ce souci de diversifier l'offre d'information régionale s'était déjà traduit par la création en octobre 1990 d'un rendez-vous « Europole », journal « tout-image » diffusé à 19 heures. Désormais, quatre rendez-vous régionaux sont donc proposés aux téléspectateurs et les premiers résultats d'audience montrent que la télévision de service public sert ainsi plus efficacement les citoyens de cette région. Le journal régional de 19 h 10, qui reste évidemment le principal rendez-vous d'information, a effectivement été resserré de deux minutes environ. La société France 3 a déjà mis en œuvre les aménagements de programmation nécessaires pour que le contenu éditorial de ce rendez-vous puisse être respecté et elle étudie, pour les grilles de programmes à venir, les moyens de développer l'information régionale.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64171

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5166